

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 10

Artikel: Hôpital cantonal et universitaire de Genève : architectes A. Hoechel, P. Nierlé, A. Lozeron, A. et J. Erb

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HOPITAL CANTONAL ET UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

A. Hœchel, P. Nierlé, A. Lozeron, J. Erb, architectes

Construit en 1856, l'ancien Hôpital cantonal de Genève ne répond plus aux exigences actuelles de la science médicale. Le projet de reconstruction est né de la nécessité d'augmenter le nombre des lits pour les malades, devenu insuffisant par suite de l'accroissement de la population, de rattacher les polycliniques de médecine et de chirurgie à l'hôpital et de créer ou développer les services spécialisés pour l'examen ou le traitement des malades, qui de nos jours prend de plus en plus d'importance.

Le problème se posait en regard de trois facteurs importants, à savoir : la répartition des instituts universitaires dans la ville ; le maintien de l'institution dans une situation schématique favorable ; et l'exploitation sans interruption des services hospitaliers durant la reconstruction.

La répartition des études universitaires a été admise en trois centres distincts :

1. Les sciences dites morales et économiques demeurant dans les bâtiments actuels de l'Université, aux Bâtons ;
2. La section des sciences, avec laboratoires, dans un centre scientifique situé au bord de l'Arve, à environ 700 mètres de l'Université ;
3. Le centre médical, groupé autour de l'hôpital universitaire.

Après de nombreuses études, les autorités ont adopté le principe de la reconstruction sur l'emplacement actuel. Le choix d'un autre terrain obligeait à un éloignement du Centre universitaire préjudiciable à l'enseignement. Une autre conséquence eût été la complication du trafic avec perte de temps pour les visiteurs et spécialement pour les patients des polycliniques. D'autre part, il aurait été impossible de prévoir la construction par étapes, ce qui aurait augmenté les difficultés de financement.

Le choix des architectes a été fait à la suite d'un concours limité à douze projets et, en 1945, MM. A. Hœchel, P. Nierlé, A. Lozeron et J. Erb, architectes, ont reçu la mission d'établir le projet définitif.

La reconstruction par étapes, sur l'emplacement actuel, demandait aux architectes de respecter des sujétions particulièrement lourdes, dont les traces doivent complètement disparaître à la lecture du projet réalisé.

Vue axonométrique
du nouvel hôpital.

Projet d'ensemble

(photo vue axonométrique du nouvel hôpital, *cliché Werk*)

Le projet comprend trois corps de bâtiments parallèles, reliés entre eux par un bâtiment de liaison (directions et traitement) contenant l'entrée principale, certaines polycliniques et les directions médicales.

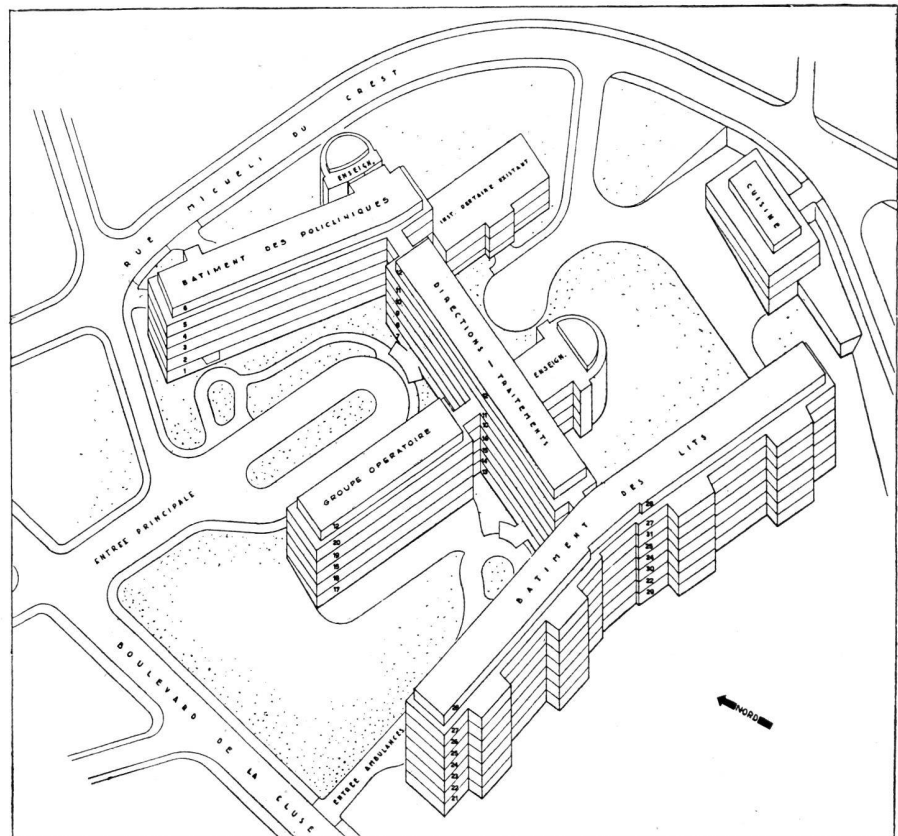
L'aile nord, ou bâtiment des polycliniques, contient la pharmacie, les principales polycliniques, le laboratoire central et le centre de transfusion du sang. A ce bâtiment est annexé le centre d'enseignement réservé aux polycliniques et l'ancien institut dentaire rehaussé d'un étage destiné à la clinique dentaire scolaire.

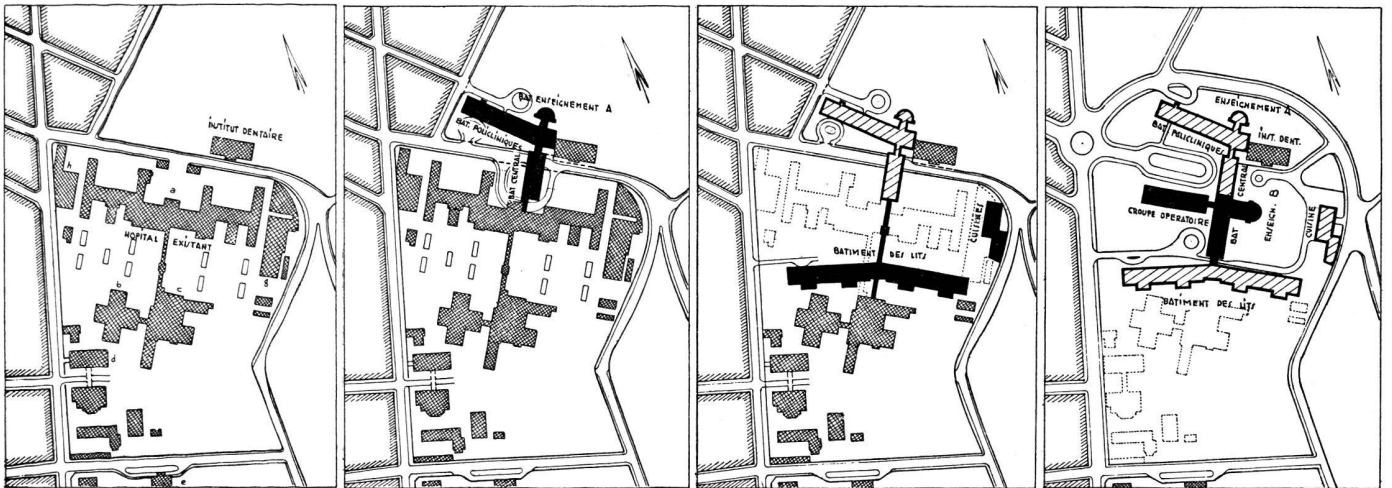
Le bâtiment intermédiaire se développe des deux côtés du bâtiment central. Il sera réservé à l'est au centre d'enseignement et à l'ouest au groupe opératoire, au centre de radiologie et à l'institut de physiothérapie.

L'aile sud représente le bâtiment d'hospitalisation, dans lequel environ 1000 lits trouveront place.

Le bâtiment contenant les cuisines, la buanderie, les réfectoires du personnel, sera construit à l'est du bâtiment principal et relié par un souterrain au centre du bâtiment des lits.

La centrale de chauffage, qui desservira tous les bâtiments hospitaliers, est prévue dans la direction du bord de l'Arve.





L'ordre des étapes de reconstruction a été établi de façon à donner de nouveaux locaux aux services qui en avaient le plus besoin et en tenant compte également des possibilités qu'offraient les bâtiments actuels (voir clichés ci-dessus).

La première étape, aujourd'hui terminée, comprend le bâtiment des polycliniques et son centre d'enseignement, la moitié du bâtiment de liaison – qui est raccordé provisoirement à l'hôpital actuel par un élément en bois revêtu d'éternit – et la surélévation de l'institut dentaire.

La deuxième étape comprend le bâtiment des lits, les cuisines, la centrale de chauffage et la chapelle.

Après cette deuxième étape, le bâtiment de médecine actuel sera démoli pour laisser le terrain libre en vue de la réalisation de la troisième étape, qui comprendra la terminaison du complexe. Ce n'est qu'après l'achèvement de tous les travaux que l'on pourra entreprendre la démolition des bâtiments de la chirurgie.

Première étape

(plan de situation, cliché Werk, et plan du rez-de-chaussée)

Les travaux ont commencé en 1949 et ont été terminés en 1953. Cette première étape comprend donc :

- A. *Le bâtiment des polycliniques*, avec au rez-de-chaussée la Pharmacie cantonale (desservant tous les bâtiments hospitaliers de Genève) ; au 1^{er} étage, la polyclinique de chirurgie, à laquelle est rattachée la Station des accidents ; au-dessus, la polyclinique de médecine, avec consultation de psychiatrie ; au 3^e étage, la clinique et polyclinique d'oto-rhino-laryngologie ; au 4^e étage, le laboratoire central de l'hôpital, et au dernier étage, le centre de transfusion sanguine.
- B. *Le centre d'enseignement des polycliniques* groupe deux salles de cours (rez-de-chaussée) et un amphithéâtre de 140 places dans lequel les malades des polycliniques sont présentés aux étudiants (1^{er} et 2^e étages).
- C. *La moitié du bâtiment de liaison*, ou bâtiment central, comprend au rez-de-chaussée l'entrée générale de l'hôpital (visiteurs, malades des polycliniques, malades à hospitaliser pouvant marcher et étudiants) avec une salle d'attente et tous les locaux rattachés à l'entrée d'un hôpital.

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e étages ont été aménagés provisoirement pour recevoir les locaux de l'Assistance

publique médicale et des chambres pour malades (environ 100 lits). Le dernier étage abrite des chambres réservées aux infirmières.

Construction

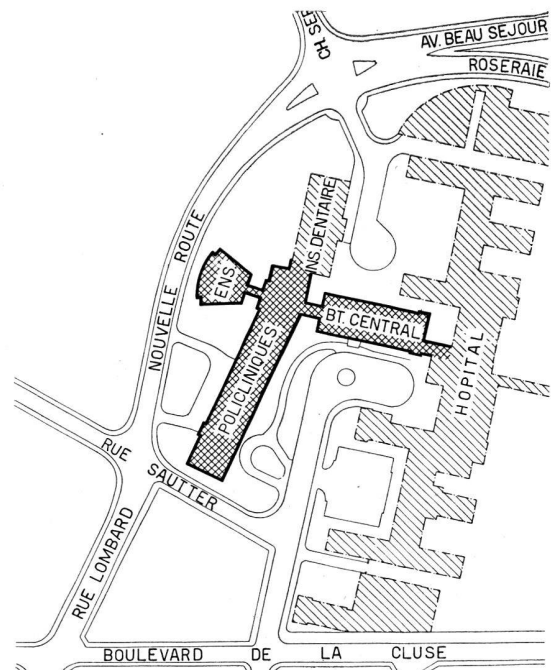
Le gros-œuvre est une ossature en béton armé dont tous les éléments visibles sont traités bouchardés.

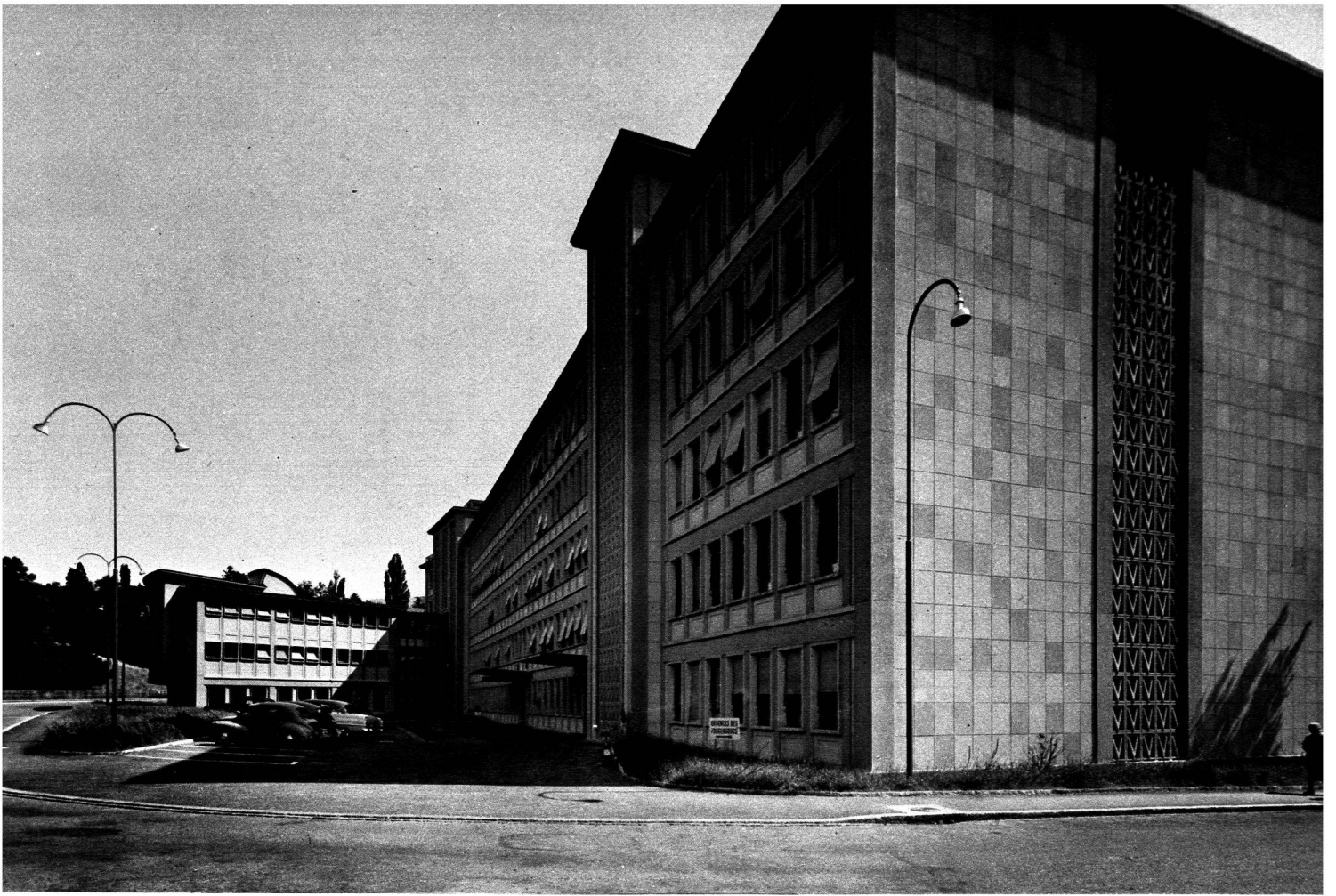
Les cordons d'étage sont exécutés en granit, les encadrements de fenêtres en similibierre, les allèges en durisol revêtu de similibierre. Les planchers se composent d'une première dalle en béton armé recevant les tuyauteries du chauffage par rayonnement, d'une dalle en béton armé avec corps creux en durisol.

Les couvertures sont en cuivre sur charpente et lambrissage de bois. Les fenêtres à double vitrage sont exécutées en chêne.

Toutes les installations techniques sont centralisées dans un double plafond du couloir central. Des gaines de raccordement ont été réservées systématiquement à

(suite page 31)





Face nord-est du bâtiment des polycliniques. - Au fond l'amphithéâtre.



Amphithéâtre des polycliniques.



◀ *Entrée principale. Le hall.*

*Vue d'ensemble:
Cour d'entrée.*





▲
*Hall d'entrée de la
policlinique de médecine.*



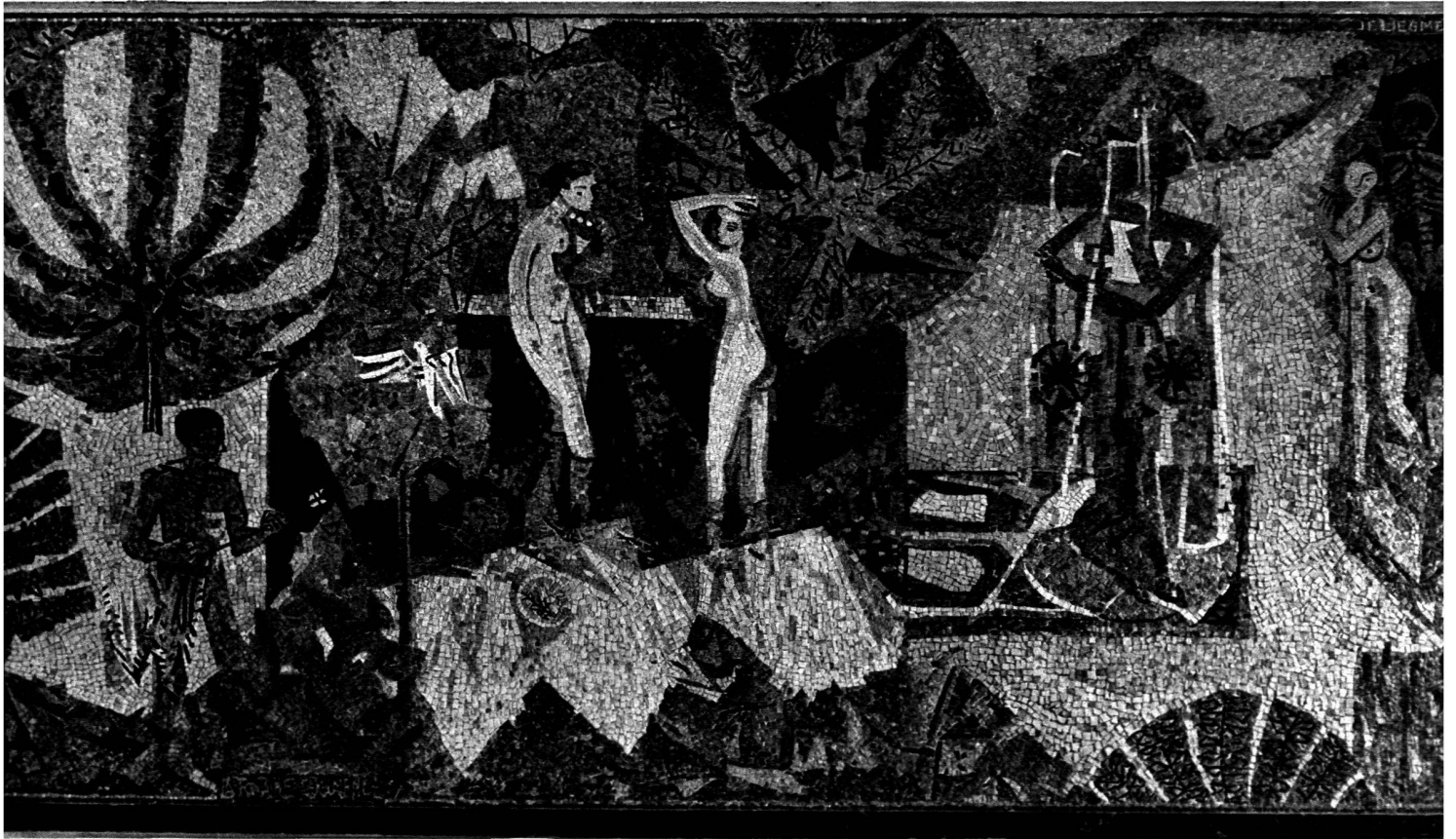
*Bâtiment central
avec entrée principale.* ►



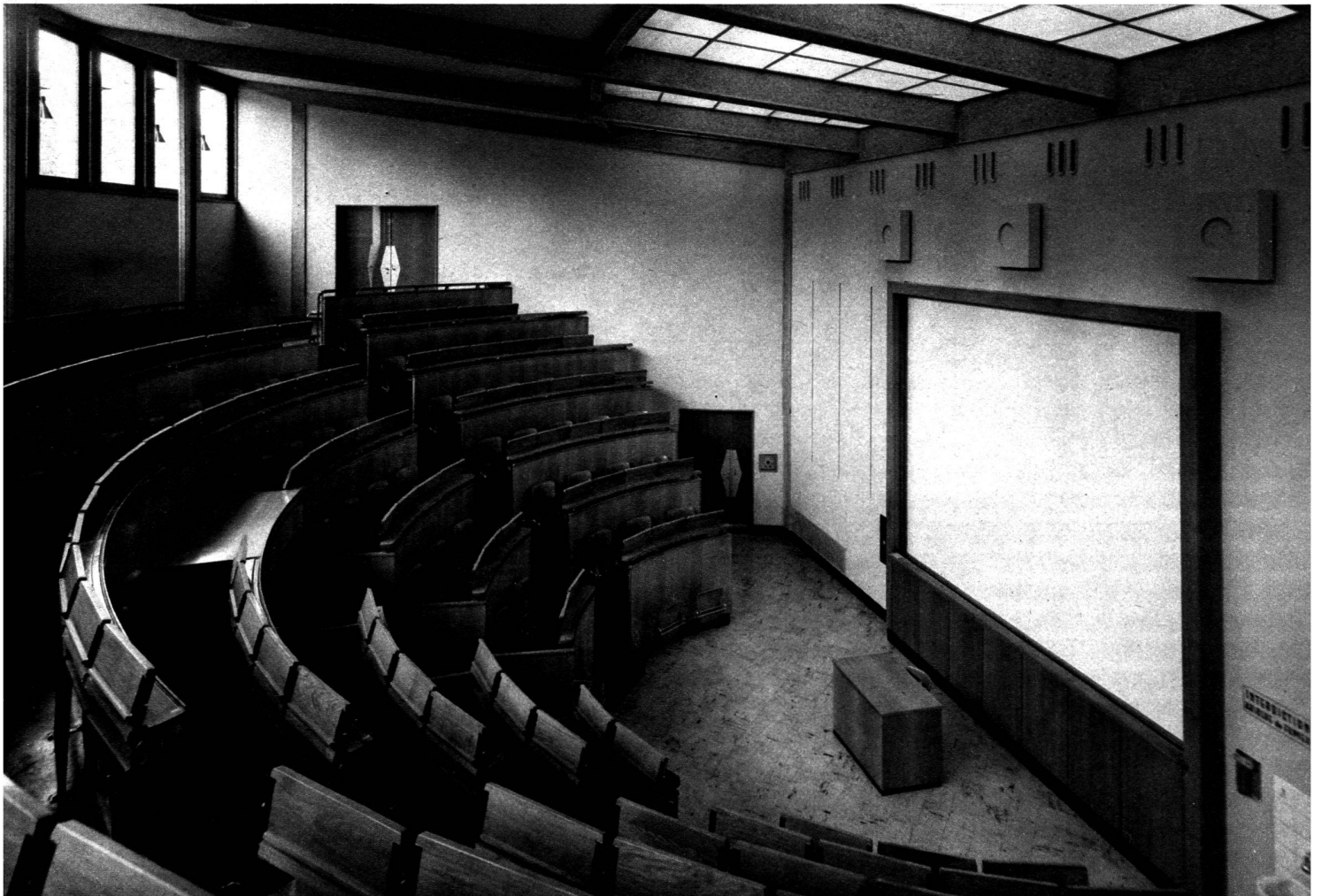
Bâtiment des polycliniques. - Bibliothèque d'un service.



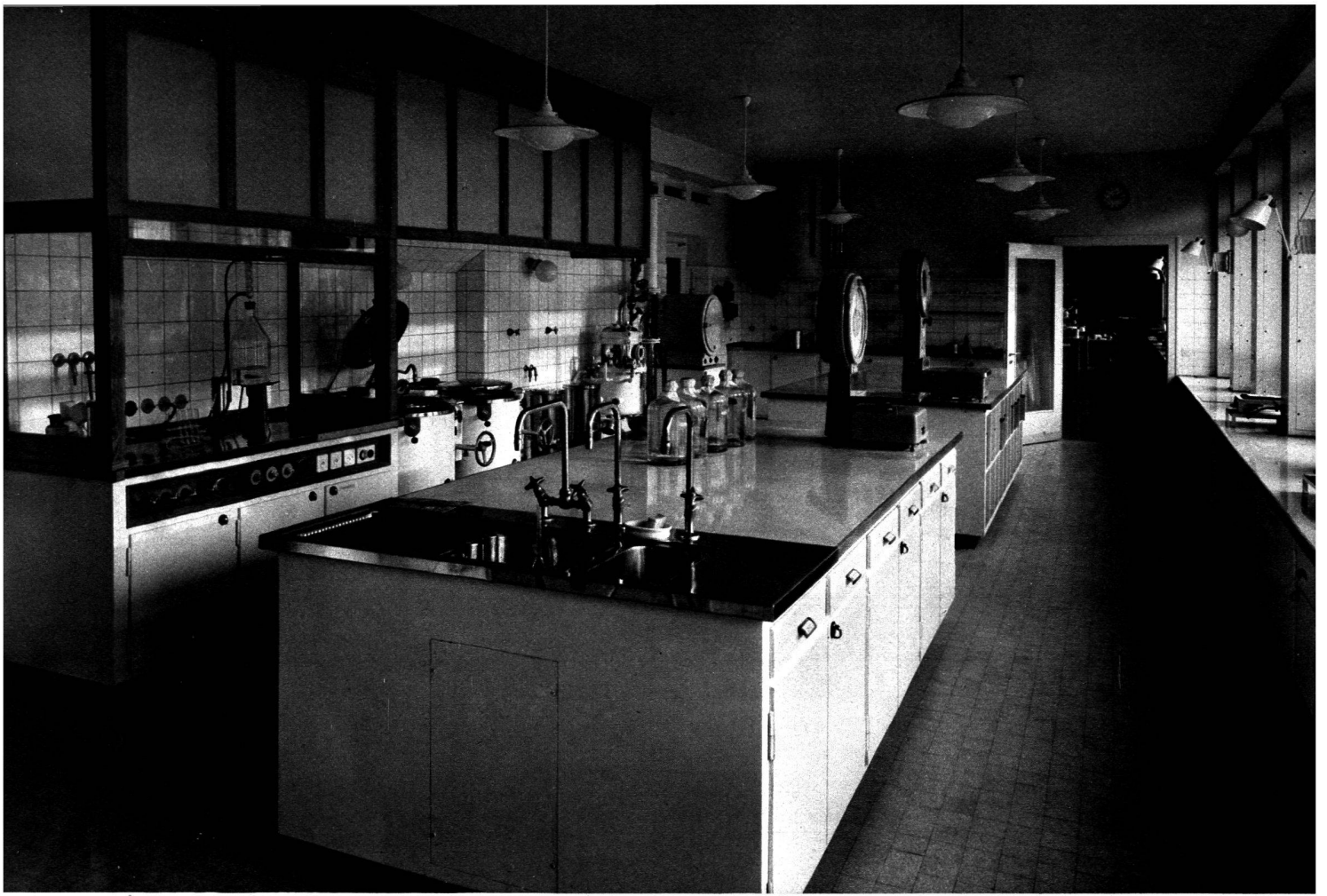
Bureau d'un chef de polyclinique.



Hall d'accès de l'amphithéâtre. - Mosaïque de François Liengme.



L'amphithéâtre des polycliniques.



▲
*Pharmacie.
Laboratoire galénique.*



Policlinique de chirurgie. Baignoire d'hydrothérapie. ►

◀ *Policlinique de chirurgie. Stérilisation des salles d'opérations.*



Salle de pansements de la polyclinique de chirurgie.

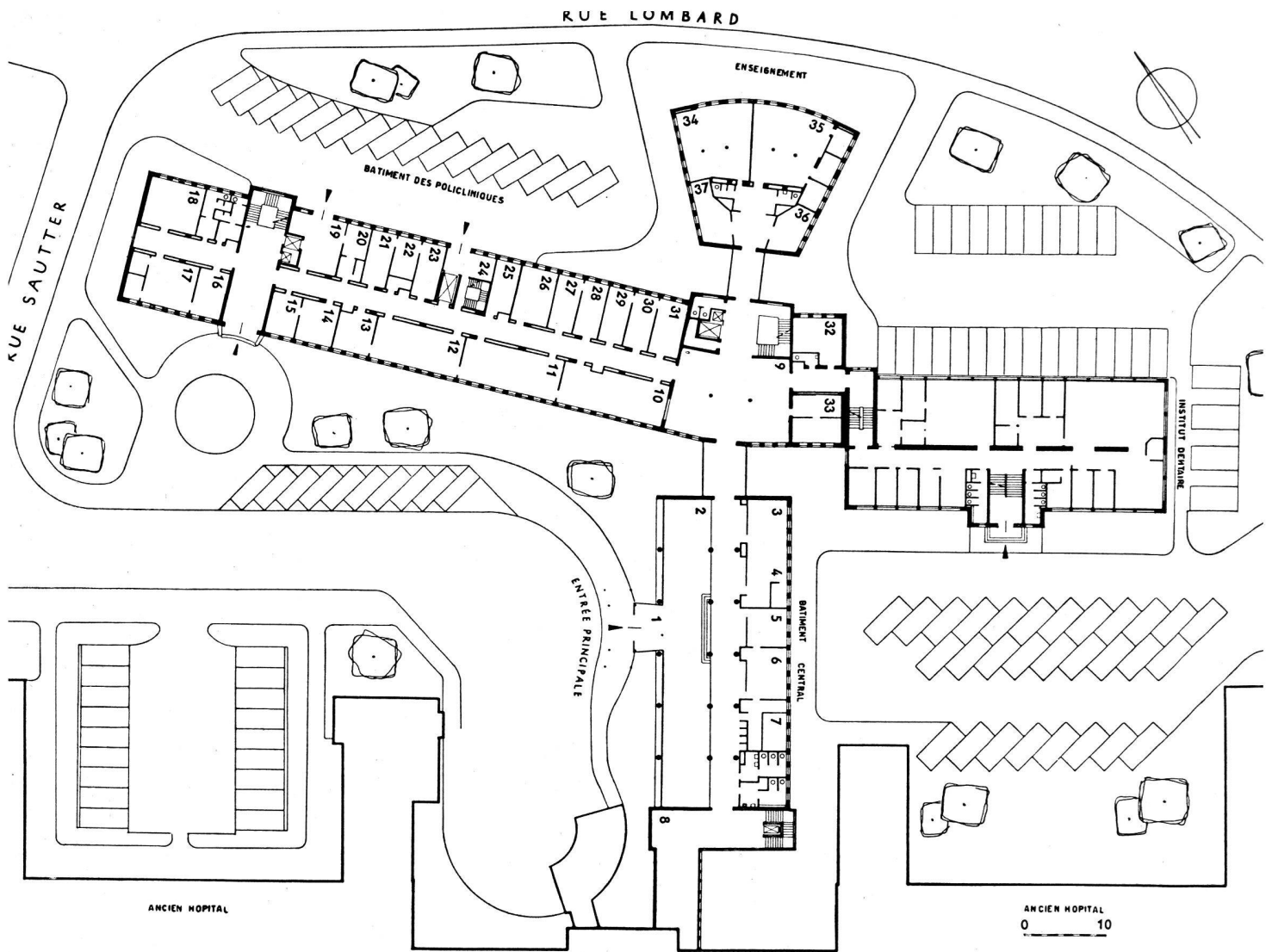




Salle d'examen de la polyclinique d'oto-rhino-laryngologie.



Clinique d'oto-rhino-laryngologie. Salle d'opérations. (Photos Louis Bacchetta, Genève.).



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

BATIMENT CENTRAL

- 1 Tambour d'entrée
- 2 Salle d'attente pour visiteurs
- 3 Milk-bar
- 4 Kiosque
- 5 Renseignements
- 6 Vestiaires
- 7 Admission des malades à pied
- 8 Raccord provisoire avec l'hôpital actuel

BATIMENT DES POLICLINIQUES

- 9 Hall des polycliniques
Pharmacie (locaux 10 à 31)
- 10 Officine
- 11 Laboratoire galénique
- 12 Solutions injectables
- 13 Stérilisation
- 14 Bibliothèque
- 15 Bureau du chef
- 16 Laboratoire du chef
- 17 Laboratoire d'analyses

- 18 Local disponible
- 19 Réception des marchandises
- 20 Secrétariat
- 21 Verrerie
- 22 Séchoir
- 23 Nettoyage
- 24 Entrée des urgences de la polyclinique de chirurgie
- 25 Dépôt pour volatils
- 26 Dépôt pour liquides
- 27 Fabrication des pommades
- 28 Fabrication des comprimés
- 29 Dépôt des solides
- 30 Spécialités
- 31 Herboristerie
- 32 Salle de démonstration de l'institut dentaire
- 33 Assistance publique médicale des polycliniques

BATIMENT D'ENSEIGNEMENT

- 34 Salle des travaux pratiques
- 35 Salle de cours d'otoscopie
- 36 Salle d'attente pour malades
- 37 Vestiaire des étudiants

chaque travée de façades afin d'augmenter au maximum les possibilités de transformation.

*

Cette première étape de reconstruction est le résultat d'une agréable et active collaboration entre médecins et

architectes. Sa réalisation est due à la volonté de l'Administration cantonale de doter Genève d'un hôpital moderne et accueillant, où tout aura été conçu – plans, constructions, aménagement et équipement – en fonction du but auquel tend, de nos jours, un établissement hospitalier : la guérison du malade.